



ACHETER LES PRODUITS ET SERVICES (PS 01)

LETTRE D'INFORMATION

NI/APPRO/002

Version : 1.0

Date de validation :

01/06/22

N°...4.0.3.5.../CMDT-SA/Holding/DAppro

Bamako, le 27 SEPT 2023

Objet : Additif N°1 au dossier de l'Appel d'Offres international n°P1/2023/DA relatif à la fourniture d'insecticides et d'acaricides au titre de la campagne agricole 2024/2025.

La Direction Générale de la CMDT Holding SA informe les sociétés voulant déposer une soumission dans le cadre de l'AOI n°P1/2023/DA que les articles « **12. B – Présentation de l'Enveloppe n° 2 : Offre technique** » et « **14.2 Conditions de rejet des Pièces techniques** » sont amendés comme suit :

Article 12 : PRESENTATION DES OFFRES

B – Présentation de l'Enveloppe n° 2 : Offre technique : Alinea 16

Lire :

- le rapport de pré vulgarisation de la CMDT ou d'une structure privée cautionnée par le Comité National de la Recherche Agricole (CNRA) (**les nouveaux produits**).

Au lieu de :

- le rapport de pré vulgarisation de la CMDT ou d'une structure privée cautionnée par le Comité National de la Recherche Agricole (CNRA).

Article 14 : CONDITIONS DE RECEVABILITE ET DE REJET

14.2 Condition de rejet : chacune des conditions ci-après entraîne le rejet de l'offre :

Pièces techniques : Alinéa 14

Lire :

- la non - fourniture du rapport de pré vulgarisation de la CMDT ou d'une structure privée cautionnée par le Comité National de la Recherche Agricole (CNRA) **pour les nouveaux produits**.

Au lieu de :

- la non - fourniture du rapport de pré vulgarisation de la CMDT ou d'une structure privée cautionnée par le Comité National de la Recherche Agricole (CNRA).

P/Le Président Directeur Général/PO
Le Directeur Général Adjoint



Cheick O T DOUCOURE

Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole